



ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

16, rue Bonaparte - 75272 PARIS CEDEX 06

Tél. : 01 42 34 57 70

COMMUNIQUÉ

La buprénorphine¹ à haut dosage : mésusage et détournements d'usage.

Jean COSTENTIN*, Jean-Pierre GOULLÉ* et Gérard DUBOIS* (Rapporteurs)

Au nom de la Commission VI (Addictions)

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêt en relation avec le contenu de ce communiqué.

Le nombre des héroïnomanes actuellement traités par buprénorphine est estimé à 150 000 en France.

La buprénorphine orale à haut dosage (HD) se substitue à l'héroïne pendant 24 heures sur les récepteurs opiacés cérébraux, ce qui atténue les effets du sevrage contrairement à l'héroïne par voie veineuse qui est éliminée rapidement. Elle a pour effet de supprimer l'effet « shoot » de l'héroïne par voie veineuse. C'est ce qui justifie sa prescription comme produit de substitution aux opiacés associé à la prise en charge médicale et psychologique.

Cette prise en charge nécessite un engagement spécifique du médecin et des soignants. Tous les médecins peuvent prescrire du Subutex®.

Quelques règles doivent être respectées :

- ce produit ne doit être prescrit qu'après un traitement bien conduit par la méthadone ;
- il faut éviter un traitement permanent par la buprénorphine mais rechercher une réduction progressive des doses pour tendre vers l'abstinence.

Le produit est recherché avec avidité par les héroïnomanes. Il est facilement accessible par simple prescription. Il donne lieu à un trafic dont les organismes payeurs font les frais, en participant au coût élevé de ce médicament, estimé à près de 250 millions d'euros par an.

* Membre de l'Académie nationale de médecine.

¹ Médicament antalgique de niveau III prescrit dans le traitement des douleurs rebelles aux antalgiques de niveau I et II. La buprénorphine haut dosage est quant à elle destinée au traitement substitutif de la dépendance à l'héroïne. Pour une prescription rigoureuse, il est indispensable d'évaluer les pratiques médicales, les résultats obtenus et les dangers du médicament.

Plus grave, ce produit dissous dans l'eau est souvent utilisé en injection intraveineuse : cette pratique est, depuis 1998, à l'origine de 30 à 40 décès chaque année en France.

Des mesures ont été prises en 2008 par les pouvoirs publics pour combattre le mésusage de ce produit ; on constate aujourd'hui l'insuffisance des résultats obtenus.

On dispose sur le marché français de génériques du Subutex® qui, moins solubles, ne peuvent être utilisés en injection. On peut recourir aussi à la Suboxone® qui associe la naloxone à la buprénorphine. Cette association prévient l'effet shoot recherché par l'injection de buprénorphine.

L'Académie nationale de médecine attire l'attention des pouvoirs publics pour que des mesures soient prises pour renforcer la lutte contre le mésusage et le trafic de Subutex®. Il convient :

- 1) d'insister auprès des médecins et professionnels de santé pour que l'objectif d'un sevrage soit véritablement privilégié et que, dans ce but, la méthadone soit prescrite en première intention ;
- 2) de privilégier les génériques plus difficilement injectables que le Subutex® ;
- 3) de promouvoir et généraliser le recours à la Suboxone®.

L'Académie saisie dans sa séance du mardi 30 juin 2015, a adopté le texte de ce communiqué avec 70 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Pour copie certifiée conforme
Le secrétaire perpétuel

Professeur Daniel COUTURIER